

CONCOURS D'ENTREE DE LA PROMOTION N°3 (BEB-2025/S2)

EPREUVE D'ADMISSIBILITE

Conformément à l'arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier, l'épreuve d'admissibilité s'est déroulée le mardi 14 octobre 2025 de 14h00 à 16h00.

À l'issue de l'étude des dossiers par le jury d'admissibilité présidé par Monsieur Frédéric LODIER, directeur des Instituts de formation d'ambulanciers du Campus Don Bosco Lyon, les candidats admissibles à la formation au DEA sont :

Liste principale des candidats admissibles		
Nom	Prénom	Date de naissance
DEBOURGE	Kévin	11/03/2001
HUBERT	Johan	13/05/1997
JACQUEROUX	Alexis	17/10/1978
LAURENT	Simon	23/09/2001
OCKOYMAZ	Busra	30/01/1998
PATURAL	Flavie	10/02/2002
SCHUBHAN	Walter	14/07/1973

Liste des candidats admissibles d'office (dispensés de l'épreuve d'admissibilité)		
Nom	Prénom	Date de naissance
CARRE	Lorrie	26/01/1999
CARRIER	Blandine	12/08/1997
CHARVET	Alexia	18/09/1999
MERLO	Angélique	08/05/1980
ROZIER	Sophie	12/05/1996

Fait à Bourg-en-Bresse, le mardi 14 octobre 2025.

Frédéric LODIER, directeur 	Romaric BARDET, ambulancier diplômé d'Etat 
---	--